UN COUP DE COUTEAU. — Un sujet belge, originaire de Thourout, appelé Verheist, âgé de 23 ans, ouvrier triqueur, porta, le 18 août dernier, un coup de couteau au sieur Massy, de Wattrelos. Cet inculpé, qui prit la fuite pour échapper à la justice, sera jugé par défaut, à l'audience du tribunal correctionnel du 3 février. Ainsi en a décidé M. Honeix, juge d'instruction au parquet de Lille.

La Banque du Nord et des Flandres
A. et L. Pelliez, ouvrira prochainement une **agence à Roubaix,** 17, rue du Vieil-Abreuvoir.
19493

TOURCOING

LES TRAINS ENTRE TOURCOING-CALAIS ET BOULOGNE. — La Chambre de Commerce nous communique la note suivante :

L'attention du public est à nouveau appelée sur le train 2242, express à trois classes, quittant Boulogne le mercredi, à 7 heures 6 du matin, passant à Calais à 8 heures 2, à Saint-Omer à 8 heures 39, à Hazebrouck à 9 heures 1, et arrivant à Lille à 9 heures 48, ainsi que sur le train 2205, également express à trois classes, partant de Lille le jeudi à 7 heures du matin, passant à Hazebrouck à 8 heures 6, à Saint-Omer à 8 heures 27, à Calais à 9 heures 8 et arrivant à Boulogne à 9 heures 51.

Il est signalé à nouveau que le maintien de ces trains a seulement été consenti à titre d'essai par la Compagnie du Nord, pendant la saison d'hiver et qu'il importe de les utiliser le plus possible si l'on veut obtenir à nouveau leur maintien dans l'avenir, plusieurs fois par semaine.

LA MISE EN RECOUVREMENT DES ROLES DES DROITS DE VENTE CHEZ LES EPICIERS, DROGUISTES ET PHARMACIENS, DES DROITS D'INSPECTION DES FABRIQUES D'EAUX MINERALES POUR 1911. — Le maire de la Ville de Tourcoing donne avis que les rôles des droits de vente chez les épiciers, droguistes, et pharmaciens, des droits d'inspection des fabriques d'eaux minérales pour 1911, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour. Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet, une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une côte égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

FIANÇAILLES — On annonce les fiançailles à Tourcoing, de Mlle Anne-Marie Samyn, fille de M. et Mme Samyn-Permaudt avec M. André Fortado, ingénieur des Arts et Manufactures.

LA FETE DE L'ARBRE DE NOEL A L'ACTION LIBERALE POPULAIRE. — (Section des Phalempins). — Le 8e Section de l'A. L. P., siège place des Phalempins, organise tous les ans à pareille époque une fête de l'Arbre de Noël en faveur des enfants de ses adhérents.

Grâce à la générosité des catholiques de la ville, une distribution de coquilles et de vêtements a pu être faite dimanche soir, à plus de 150 enfants. Le lendemain lundi, une tombola a été tirée au cours de la réunion des adhérents. Les deux jours, la fête a été égayée par des chansonnettes et une petite comédie interprétées par de remarquables artistes.

Que dire de la joie des enfants et de leurs parents en ce beau jour de Noël. Ils ont pu remarquer que l'Action Libérale Populaire n'oubliait pas ses membres, mais les plus contents, sans nul doute, étaient les donateurs qui, par leur charité, ont contribué à faire briller un rayon de bonheur dans ces foyers du peuple. A eux surtout un chaleureux merci.

ABUS DE CONFIANCE. — Un épicier de la rue de Bradiord, M. Théodore Vandenberghe, recevait hier matin, vers neuf heures, la visite d'un inconnu, qui se fit servir au nom d'une voisine de l'épicier, Mme Pavot, cabaretière, habitant même rue numéro 46, pour une somme de 3 francs 25, de marchandises. Sans défiance aucune, le commerçant remit aussitôt les épiceries demandées à son client de passage qui, naturellement se retira sans payer la note. S'étant renseigné auprès de la cabaretière, sa voisine, M. Vandenberghe eut le désagrément d'apprendre qu'il avait été victime d'un escroc. Le commerçant a déposé une plainte à la police. M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête. Jusqu'ici, l'inconnu n'a pu être retrouvé.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, mardi matin : fromages de Camembert, 40 kil. ; pommes de terre, 500 k. ; endives, 120 k. ; marée, 50 k. ; huîtres, 2.000.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UNION LIBERALE REPUBLICAINE. — Le banquet annuel a eu lieu dimanche à huit heures du soir, à la Section du Bailly, Café du Bailly, chez M. Edmond Vandacle. Le repas a été empreint de la plus franche cordialité.

La table était présidée par M. Alfred Duquesne, président du Comité-directeur, ayant à ses côtés : MM. Gustave Desmettre et Henri Marthe, trésorier et secrétaire de la Section du Bailly ; Jules Hus, président de la Section de la Vieille-Motte, et Henri Druelle, conseillers municipaux.

Au dessert, M. Alfred Duquesne, dans un toast très applaudi a porté la santé de tous les adhérents de la Section du Bailly ; il a félicité les convives présents de leur assiduité aux réunions mensuelles et aux fêtes diverses de leur Section. En terminant, il a excusé M. Désiré Blanblomme, le dévoué président de la Section, empêché d'assister au banquet, et a présenté l'union dans la commune de tous les bons citoyens.

M. Gustave Desmettre, au nom de la Commission de la Section du Bailly, a remercie M. Alfred Duquesne, le sympathique président du Comité-directeur, des encouragements précieux qu'il venait de leur donner et a fait chanter en son honneur un chaleureux vivat.

La soirée s'est terminée par un charmant concert très réussi au milieu de l'animation générale.

LILLE

LES VOLS A LA GARE SAINT-SAUVEUR. — Lundi matin, quatre ouvriers, Edouard Wastine, 39 ans, journalier, demeurant rue de la Halloterie ; Georges Leclercq, 25 ans, journalier, demeurant rue de Paris ; Gustave Deconynck, 26 ans, et Camille Vandoualle, 52 ans, demeurant place Guy-de-Dampierre, s'emparèrent d'une caisse contenant une douzaine de bouteilles de liqueurs dans un hall de la gare Saint-Sauveur. Ils la défoncèrent et en enlevèrent 10 litres, qu'ils burent ensemble. Après ces libations, ils sortirent de la gare, complètement ivres et rencontrèrent un homme d'équipe qu'ils invitèrent à entrer avec eux dans un café. Voyant l'état où se trouvaient les quatre hommes et les flacons qui dépassaient de leurs poches, l'ouvrier refusa et les dénonça à la police mobile.

M. Wiger, commissaire, accompagné des inspecteurs Louis et Carpentier, firent une perquisition au domicile des délinquants et y apprirent qu'en outre des vols de liqueurs, les inculpés avaient volé une certaine quantité de tabac à fumer. Ils les mirent tous quatre en état d'arrestation.

Conduits au parquet, ces quatre malfaiteurs ont été écroués et mis à la disposition de M. Delale, juge d'instruction, qui se chargera de cette affaire. Interrogés, ces individus nient avoir dérobé les liqueurs qu'ils ont bues, et déclarent qu'ils se sont enivrés en prenant des boissons alcooliques dans un estaminet voisin de la gare Saint-Sauveur.

Remerciements

La famille de feu **Emile GADENNE** se trouvant dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses visites, lettres et cartes reçues à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper, et très touchée de ces précieux témoignages de sympathie, prie ses amis de bien vouloir agréer l'expression émue de sa reconnaissance. 607126

Nouvelles Religieuses

AVIS. — La retraite mensuelle des prêtres de Roubaix et des environs aura lieu vendredi prochain 29 décembre, à 2 h. 15 (Maison Saint-Louis, rue Saint-Antoine prolongée).

ROUBAIX

— **Saint-Antoine.** — Mercredi, 27 décembre, à 3 heures du soir, réunion des Mères Chrétiennes.

— **Saint-Sépulcre.** — Jeudi, 28 décembre, à 8 h., messe en l'honneur du Saint-Sacrement, après laquelle on confessera les jeunes filles qui se préparent à la première communion solennelle.

WATTRELOS

— **Paroisse Saint-Maclou.** — La chorale Saint-Maclou a exécuté, le jour de Noël, sous la haute direction de son chef, M. Jules Deflandre, à 5 heures, la messe « Notre-Dame des Anges », de Mazingue, et à 10 heures, la messe à deux voix, de F. Auger, MM. Eloi Leroque, Henri Destailleurs fils et Alfred Meurisse ont donné les soli avec beaucoup de talent.

Après la messe de 5 heures, M. Eloi Leroque a chanté le « Noël » d'Adam avec beaucoup d'expression.

A l'offertoire, Mlle Leroy, organiste de la paroisse, qui accompagnait les chants, a joué dans la perfection des morceaux arrangés pour orgue sur le « Gloria in Excelsis » et le « Noël » d'Adam.

Beaucoup de catholiques ont suivi les différents offices de la journée et sont venus admirer la crèche.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A propos de Don Quichotte

Roubaix, le 25 décembre 1911.

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions sincèrement de votre article pour « Don Quichotte » ; il serait en effet regrettable qu'une telle œuvre ne fut pas représentée à Roubaix, reputé, à juste titre, comme centre musical.

Vous citez, dans votre article, au nombre des empêchements que pourrait susciter une représentation de cette œuvre, les répétitions d'orchestre supplémentaires qu'elle nécessiterait. Voilà, certes, une pierre d'achoppement que nous ne connaissions guère autrefois, car à ce régime, il est absolument certain que des opéras comme « Sigurd », « Salammbô », « Dimitri », « Tannhauser », etc., aux partitions ardues, n'auraient jamais été représentés à Roubaix, et nous en serions, comme à présent, d'ailleurs, aux éternelles œuvres faciles et archi connues du répertoire.

Beaucoup d'amateurs se demandent pourquoi la Direction du Grand-Théâtre se cantonne-t-elle dans ce répertoire désuet ? Mais tout simplement parce qu'elle peut nous l'offrir avec moins de frais, le moindre nouveauté ou tout grand opéra lui coûtant excessivement cher, par suite des répétitions d'orchestre. De plus, malgré cette augmentation des dépenses, il arrive bien souvent, aux grandes œuvres, que seule, la maîtrise d'un chef comme Dupuis, évite la faiblesse pénible, les musiciens n'ayant pas répété avec la troupe, les ensembles manquant de cohésion, les attaques de franchise. Donc, deux inconvénients : frais supplémentaires et exécution moins certaine.

Nous estimons à leur juste valeur nos musiciens de l'orchestre, mais nous ne les connaissons pas sorciers, et la plus élémentaire logique démontre qu'il nous faut perdre au change, avec des orchestres ayant répété pour leur propre scène, arrivant ici à tâtonnéter, bien styles, et d'accord avec les chanteurs quand ils n'ont, à Roubaix, que répété une ou deux fois, et seuls.

Voilà une anomalie qui dure depuis trois saisons, nous empêchant d'avoir du neuf, et soulevant à chaque œuvre importante, des récriminations ; nous n'avons eu, en effet, jusqu'ici, comme nouveautés, que « Le Chemineau » et « Thais » ; « Louise », tant de fois redemandée, « La Gîte », « La Glaneuse », « Mme Butterfly » sont restées lettre morte pour nous, toujours à cause des frais d'orchestre, et cette saison encore, peut-être serons-nous privés de belles œuvres pour la même raison.

Il est grand temps que l'on cherche un remède à cette défection, les amateurs de belle musique étant forcés d'aller dans les villes voisines pour entendre les dernières productions lyriques, rendues avec le fini désirable, alors que nous pourrions très bien les avoir ici, si quelques changements indispensables étaient apportés au mode actuel d'exploitation. La musique est un art qui souffre par la médiocrité et l'à-peu près, aussi la Commission des Théâtres ferait-elle œuvre utile en étudiant sérieusement les désagrements signalés plus haut, et en y apportant un remède énergique ; sans cela, les habitués pourraient bien regretter le temps où les troupes de Lille amenaient leur orchestre, s'ils ne le font déjà ?

Excusez, Monsieur le Directeur, la longueur de cette lettre, que nous avons crue nécessaire après votre article pour « Don Quichotte », et dans l'espoir qu'elle portera ses fruits, daignez croire à nos sentiments respectueux.

Des amateurs.

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

Un groupe de patrons coiffeurs. — Bien reçu votre lettre, mais pour son authenticité, ayez l'obligeance de nous communiquer le nom et l'adresse d'un au moins des signataires.

Nouvelles Militaires

LE GÉNÉRAL FAMECHON. — M. le général Famechon, qui vient d'être promu au commandement de la 2e brigade d'infanterie, est né à Bâche, le 27 septembre 1855. Après être sorti, en 1875, de St-Cyr, il passa au 37e de ligne comme sous-lieutenant ; puis de là, après un séjour en Tunisie, il revint comme capitaine au 106e de ligne et passa ensuite professeur de tactique à Saint-Maixent. Il commanda ensuite le 18e bataillon de chasseurs, à Stenay, lieutenant-colonel au 68e, puis colonel au 95e, il commandait par intérim la 2e brigade depuis juillet dernier.

NOMINATION. — Le général Gendron est nommé à la première brigade de cavalerie à Lille, en remplacement du général Foucault, qui sera appelé à d'autres fonctions.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE. — Dans la liste alphabétique des candidats admis à subir les épreuves écrites du deuxième degré pour l'admission à l'Ecole supérieure de guerre, nous relevons les noms suivants intéressant notre région :

MM. Chamont, capitaine au 52e d'infanterie ; Brussaux, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs ; Padovani, lieutenant au 145e d'infanterie ; Hollando, capitaine au 15e d'artillerie.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— **Hippodrome Théâtre.** — Nous avons annoncé que les spectacle du Nouvel An, à l'Hippodrome, comprendraient deux représentations, le dimanche 31 décembre, en matinée et soirée, du « Roman d'un jeune homme pauvre ».

Les habitues de l'Hippodrome se rappelleront tout le succès personnel de M. Zeller, dans le rôle episodique du vieux corsaire, évoquant tout un passé tragique avec une vérité qui donne le frisson.

Afin de faciliter l'accès à tous à ces spectacles du « Roman d'un jeune homme pauvre et du Bossu », l'administration de l'Hippodrome a fait appliquer des prix assez sensiblement réduits, sur les prix habituels des grandes tournées.

« La Légion Etrangère »

On se souvient des embûches, puis des calomnies auxquelles les soldats de la légion, puis la légion elle-même furent en butte au début de la campagne du Maroc.

C'est de ce sentiment de révolte qu'est sortie l'œuvre si belle et si juste : « Quand même ou le Héros de la Légion étrangère », pièce à grand spectacle, en 7 actes, qui obtint un colossal succès à Paris et qui commence sa triomphale tournée à province.

M. Paul Donat n'a pas hésité à monter cette œuvre avec tout le luxe de mise en scène qu'elle comporte, pour les fêtes du Nouvel An : samedi 30 décembre, en soirée, à 8 heures et demie ; dimanche 31 décembre, et lundi 1er janvier (matinées à 3 heures et demie et soirées à 8 heures et demie).

Quant à l'interprétation, les 5.000 personnes qui ont assisté aux représentations de « Napoléon », pourront dire à tous les Roubaisiens ce qu'elle sera, puisque c'est la même troupe qui interprétera « La Legion étrangère ».

L'admirable artiste Max Charlier tiendra le rôle de Jacques Valmy, le legionnaire ; Mlle Maud Gilberty personnifiera la gracieuse Lina ; M. Lhostys, Antoine Valmy, le vieux combattant de 1870 ; Mme Augusta Vallée interprétera le rôle de Mme Valmy et tout le reste de l'interprétation sera digne de ces artistes de premier plan.

La location est ouverte en permanence, 25, rue Richard-Lenoir, pour les cinq représentations.

— **Patronage Saint-François de Sales.** — Lundi soir a eu lieu, au patronage Saint-François de Sales de la paroisse du Sacré-Cœur, la séance annuelle offerte gratuitement aux bienfaiteurs et aux parents des sociétaires. C'est devant une salle archicomble que le programme chargé de la soirée fut interprété avec finesse et verve, par les membres du patronage et par la société dramatique « Les Amis Réunis ». Tous les acteurs furent à la hauteur de leur rôle et y mirent le naturel qu'il fallait.

Dans le « Billet de Loterie », les aînés du patronage se virent applaudir par la parfaite interprétation de cette gentille comédie. « Le Droit du Père » nous représente dans toute sa poignante angoisse, la question si actuelle et si controversée par nos adversaires, la liberté du père de famille, fut-il fonctionnaire, de donner à son enfant une instruction morale solidement assise sur le roc inébranlable de la religion.

Ces intermèdes furent enlevés avec un brio sans égal ; on vit tour à tour passer sur la scene des chanteurs de genre, à la voix claire et sympathique ; des comiques et un grime qui fut littéralement tordant.

La Fete des Charcutiers » termina admirablement cette délicieuse soirée. N'oublions pas la fantaisie pour piston, rendue avec talent par un lauréat du Conservatoire. Le piano fut tenu par M. Ed. Peers, dont l'éloge n'est plus à faire.

Au milieu de la séance, eut lieu la distribution des récompenses. Avant de la commencer, M. l'abbé Hannon, le sympathique directeur du patronage, adressa quelques paroles émues de remerciement et de bienvenue à M. le curé et Mgr le recteur des Facultés catholiques de Lille, qui avait tenu à encourager de leur présence l'œuvre éminemment chrétienne et sociale des patronages. M. le curé répondit de la façon aimable et charmante qu'on lui connaît. Il félicita tous les acteurs de leurs succès et rappela les devoirs des parents.

Les applaudissements prouvèrent à M. le curé que ses paroles avaient trouvé un écho dans le cœur des auditeurs et qu'ils s'associaient à ses remerciements au chef directeur du patronage. La distribution des récompenses s'accomplit sans encombre et les sociétaires furent heureux d'emporter chez eux les uns un magnifique coupon, d'autres une montre de précision.

— **Une soirée** organisée par un groupe d'amis au profit d'un père de famille paralysé depuis 15 ans, a eu lieu chez M. Degeldère, 30, rue des Fosses. Grâce au concours dévoué de MM. Moulard, Kegaert, Masse, Hégo, etc., la recette a été fructueuse. La commission organisatrice est heureuse, dans cette circonstance de remercier les généreuses personnes qui ont offert gracieusement des lots pour la tombola, qui a été tirée à la fin de la soirée et dont voici les résultats : 547 2050 1263 684 1461 1955 2128 606 251 2231 52 505 1408 1577 796 102 845 388 776 1582 2397 127 34 1125 2129 605 2040 190 206 900 2175 119 228 218 359 1323 1962 1678 410 116 1705 1974 715 678 1841 475 338.

— **Le Cercle Moderne** a donné, dimanche, dans la Salle Artistique de la rue des Champs, qui était comble, un très attrayant concert-spectacle, dans lequel on a applaudi une grande partie des meilleurs éléments du cercle. La section symphonique, habilement dirigée par M. Bracke, a exécuté très allègrement une marche, « Guide à gauche », et une valse, « Le Cœur Tzigane », et la section chorale mixte, sous la direction autorisée de M. Mercier, a interprété avec ensemble et brio un chœur charmant, « La Saint-Valentin ». Directeurs et exécutants ont été vivement applaudis. M. J. Milleville a fait valoir sa belle voie de ténor dans l'air de « Chanteclair » ; M. J. Grosse possède une forte voix de basse, qu'il conduit avec aisance. La partie comique a été remplie à la satisfaction de tous par MM. Dorie, comique grime ; Willays, Lemarchand et Milliot, chanteurs de genre ; Théo, comique excentrique, et Bauduin, comique militaire. Les frères Wills, duettistes, ont également obtenu un vif succès. MM. Milleville et Grosse, se sont encore fait applaudir dans le joli duo de « Faust ». Une hilarante comédie, « La Consigne est de ronfler » terminait cette belle soirée. Toutes nos félicitations aux interprètes : MM. Bury et Millot ; Mlles Varley et Monval.

TOURCOING

— **Théâtre Municipal.** — Demain jeudi 28 décembre, à 8 h. 1/2 précises, dernière représentation de l'immense succès : « La Veuve Joyeuse », operette en 3 actes, musique de Franz Lehar. — Avis à ceux qui n'ont pas encore vu cet ouvrage monté avec un soin artistique tout particulier par M. Santara, ni entendu et applaudi les délicieuses mélodies de Franz Lehar et ses brillants interprètes acclamés et bissés à chaque représentation. — Service de voitures après le spectacle pour Roubaix ; prière de se faire inscrire au contrôle avant 9 heures. — La location est ouverte.

— **Marie-Magdeleine », de Massenet, à Tourcoing.** — Cédant aux instances de nombreux amateurs de musique, le sympathique directeur-fondateur des Chœurs mixtes de Tourcoing, M. Jean Wihaut, a remis au pupitre pour le prochain concert, qui aura lieu au théâtre le vendredi 12 janvier prochain, le célèbre oratorio du Maître Massenet : « Marie-Magdeleine ».

Lors de la première audition de ce chef-d'œuvre par les Chœurs mixtes en 1909, les appréciations les plus flatteuses ont souligné la maîtrise des exécutants et le choix heureux de cette superbe partition considérée à juste titre comme une merveille du genre.

Désireux de faire mieux encore, les Chœurs mixtes se sont mis sérieusement à l'étude et déjà les chœurs sont presque au point.

M. Jean Wihaut s'est assuré le précieux concours de Mlles Vallin, du Théâtre de Monte-Carlo ; Roussel, professeur au Conservatoire de Valenciennes, et de MM. Joachim Cerdan, basse de l'Opéra, et Rodolphe Plamondon, des Concerts Rhénans.

Avec de tels éléments sur le talent desquels il serait superflu d'insister, c'est une belle soirée en perspective pour les nombreux admirateurs des Chœurs mixtes.

Une répétition générale des chœurs aura lieu ce soir mercredi à huit heures très précises, une des dernières qui précéderont la mise en contact avec un orchestre de choix.

LILLE

— **Salle de Spectacle.** — Jeudi 28 : « Le Chemineau », drame lyrique.

— **Kursaal-Théâtre.** — Mercredi 27 : à 8 heures et demie « Léda », opéra-bouffe, en trois actes.

— Jeudi, 28, à 8 heures et demie « Le Contrôleur des wagons-lits », comédie-vaudeville en trois actes ; « Monsieur le Directeur », comédie en trois actes.

Avarie ... Avarie
Guérison rapide, radicale, définitive des cas les plus anciens comme des plus récents par 1 seule injection du célèbre **"606"**
Sans douleur et sans danger
Consultations : tous les jours de 2 à 3 h. dimanche de 10 h. à midi.
75, bd de la Revision, Bruxelles-Midi

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 26 décembre 1911

Présidence de **M. Godart,** vice-président

Affaires diverses. — Pour fraude de 510 gr. de tabac haché et de 12 kil. d'allumettes, le 21 décembre, à la barrière des Hautes, à Roubaix, Albert Pamart, 17 ans, journalier à Roubaix, est condamné à 50 fr. d'amende mais vu son jeune âge relaxé à ses parents.

— Pour fraude de 12 kil. 600 d'allumettes et de 515 gr. de tabac haché, le 21 décembre, au passage de Roubaix-Wattrelos, à Roubaix, Georges Lefebvre, 25 ans, journalier à Hem, est condamné à 6 jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 2 k. 175 de café vert et de 250 grammes de café brulé, le 21 décembre, aux brûleuses Salembier, à Leers, Gustave Gilants, 50 ans, jardinier à Roubaix, est condamné à 2 mois et 500 francs.

— Pour fraude de 24 kil. d'allumettes — 108.000 — le 23 décembre, au passage des Hautes, à Roubaix, Fernand Coubals, 28 ans, chartetier à Armentières, est condamné à 6 jours et 500 fr.

— Pour fraude de 12 kil. d'allumettes — 54.000 — le 23 décembre, au pavé des Ballons, à Wattrelos, Pierre Ducuyper, 53 ans, mouleur en fer à Roubaix, est condamné à 1 mois et 500 fr.

— Pour fraude de 850 gr. de tabac haché et de 700 allumettes, le 20 décembre, au pont du Laboureur, à Roubaix, Jacques Schwartz, 48 ans, journalier, sans domicile fixe, est condamné à 2 jours et 500 fr. — Schwartz est en même temps un expulsé récalcitrant. Il encourt au total 4 mois de prison dans lesquels seront compris les deux mois précédemment octroyés.

— Pour fraude de 24 kil. d'allumettes. — 108.000 — le 23 décembre, à la Planche du Chapeau Rouge, à Wattrelos, Henri Debacker, 39 ans, homme de peine, sans domicile fixe, est condamné à 6 jours et 500 fr.

— Pour exportation de deux chiens de forte race échappés au service de la douane, le 22 décembre, à la ferme Eroufin, à Neuville-en-Ferrain, Albert Lecomte, 25 ans, journalier à Roubaix, est condamné à 1 mois de prison et 200 fr. d'amende, plus à une amende supplémentaire de 100 fr. représentant la valeur des chiens en faute.

Dans la rue. — 2 mois à Maurice Petit, 23 ans, qui vagabonde toujours, dès-lors.

— 15 jours à Achille Roscamps, 29 ans, et 2 mois à Jean Rappé, 30 ans, qui, malgré un arrêté d'expulsion, s'obstinent à revenir en France.

— 4 mois à Georges Turbiez, 26 ans, que le séjour de Lille — fruit défendu — enchante particulièrement.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

— *Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Delezenne.* — L'Association amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue Delezenne a tenu sa réunion générale dimanche dernier, à 10 heures, à l'école, sous la présidence de M. Louis Winants, président. Après la lecture des procès-verbaux par M. Rotsaert, secrétaire (lesquels sont adoptés à l'unanimité), M. le président prononce l'allocution d'usage et communique le calendrier des fêtes pour l'année scolaire 1911-1912, préparé avec le plus grand soin par la Commission. Tour à tour, Mlle Marie Glorieux, au nom du Comité des dames, remercie la Commission de l'Association, laquelle a bien voulu promettre son concours pour la fête du 11 février prochain, organisée par ledit Comité. M. Germain Courouble donne lecture des comptes-rendus de la Section sportive et fait part à l'Assemblée des succès remportés par cette dernière dans le Championnat du Nord and. de l'U. S.S.L. en gagnant les quatre premiers matches.

M. le président termine par un pressant appel à la propagande des œuvres philantropiques. La séance est levée à 11 heures et demie. Deux cents membres étaient présents.

On procède ensuite au tirage de la tombola qui a favorisé les numéros suivants :

862	95	4350	6243	6192	2812	6662	648	9494
3794	4402	887	2118	7579	4084	2604	4604	2909
6875	4432	3106	5797	1166	2292	3909	5131	3206
4783	1334	7380	6193	9312	9768	2530	2085	4569
6909	5292	2156	8277	869	6356	48235	1485	2419
6188	3633	1248	4366	3368	4813	353	2719	2982
7892	1639	4558	918	673	9610	7030	68	6189
2920	5485	2954	5574	1751	9892	5381	935	5459
1059	1750	779	2536	6674	740	9351	2156	5660
1774	1785	9751	5390	3975	9000	1640	1741	9476
1744	1650	5384	1780	7305	1585	9576	1648	3973

9976, soit 100 gagnants.

Distribution des lots chez M. R. Lejeune, rue Casimir Périer, 3.

CROIX

— **Amicale Kléber S.A.G.** — Dimanche dernier ont commencé les cours de préparation militaire, sous la direction de l'instructeur, M. Lucien Francq, qui dirige ces cours avec grande compétence.

Tout fait prévoir le succès de cette section de l'Amicale, car une trentaine de jeunes gens se sont déjà fait inscrire. A l'issue du cours, un concours de tir a eu lieu entre les élèves, voici les résultats :

1er Malfait, 2e Wittebolle, 3e Spriet, 4e Brassart, 5e Francq, 6e Decauchy, 7e Coquant, 8e Carville, 9e Deschuyner, 10e Van Coppenolle.

Le secrétaire, M. Malfait, se tiendra encore à la disposition des jeunes gens désirant suivre ces cours demain, jeudi, de 8 heures et demie à 9 heures du soir, et dimanche matin, de 9 heures à midi.

Nous rappelons que les cours, entièrement gratuits, ont lieu les jeudis, de 8 heures et demie du soir et les dimanches, de 8 heures à 11 heures du matin.

A COLOMBINE 14, rue Nationale LILLE
SPECIALITE POUR FILLETTES
Lingerie pour Dames — Dépôt du Corset « Le Juvenil »
MODES LAYETTES

PONTS ET CHAUSSÉES. — Sont nommés éclusiers : MM. Joseph Porque, soldat au 1er régiment d'infanterie coloniale et attaché dans le département du Pas-de-Calais, au service maritime ; Louis Chevalier, cavalier au 29e dragons, attaché dans le département du Nord au service de la navigation entre la Belgique et Paris ; Louis Gérard, sergent à la section de commis et ouvriers des troupes coloniales, attaché au service du canal de Saint-Quentin ; Maurice Dorp, attaché au service du port de Dunkerque.

NORD

CHUTE GRAVE A THUMERIES. — Un ouvrier originaire de Camphin-en-Pévèle, M. Cesar Cronhez, 48 ans, est tombé d'une hauteur de huit mètres et s'est fracturé la colonne vertébrale.

En allant à Lille, arrêtez-vous aux étalages de
MINET FRERES
Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manneliers (près Grand-Place). Aujourd'hui : Pardessus-voyage, Pardessus habillé, Cravates. 411

PAS-DE-CALAIS

UN SOLDAT TENTE DE SE SUICIDER A ARRAS. — Un soldat du 3e genie, du nom de Vandelecken, a tenté de se suicider en absorbant du laudanum. On attribue cet acte de désespoir à des chagrins intimes.

L'EPAVE DU « SAINT-ANTOINE » D'ETAPLES. — On a retrouvé l'épave du bateau 2054, le « Saint-Antoine », d'Etaples, perdu corps et biens le 20 décembre, et échoué sur un bas fond à environ un mille et demi sur le prolongement de la digue Carnot, à Boulogne.

Le mât est visible à marée basse. On tente de renflouer l'épave.

VOL IMPORTANT A LIEVIN. — La nommée Emilie Freville, 56 ans, étant partie emportant les économies de son mari, nommé Appourchaux, a été arrêtée.

ECHEANCE DE JANVIER 1912
Les coupons à l'échéance de Janvier 1912 sont payables dès à présent chez Messieurs
M. Naessens et G. Martin
Changeurs, 6, rue de la Gare, à Roubaix.
Souscriptions, échanges, renouvellements, etc.
Ordres de bourse sur toutes les places. 20127

Tirages Financiers

du mardi 26 décembre 1911

VILLE DE PARIS 1899. — Le n° 153.415 gagne 100.000 francs. — Le n° 16.533 gagne 10.000 fr. — Le n° 83.189 gagne 10.000 francs.

Les trente numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

141.625	280.817	150.428	248.236	241.846	38.854	
148.322	66.422	266.027	291.091	59.428	301.098	
261.369	155.750	380.237	11.019	255.529	52.466	
218.200	312.611	20.131	188.515	119.781	111.596	
303.381	221.878	303.097	31.851	213.048	257.244	

BELGIQUE

Terrible accident de charbonnage à Quaregnon

TROIS MORTS. — UN BLESSÉ

Un effroyable accident s'est produit dimanche, à midi et demi, au charbonnage du Nord du Rieu-du-Cœur.

Quatre ouvriers devaient remonter par le puits du Midi. Pour une cause que nous ignorons encore, ils se présentèrent au puits du Nord et prirent place dans une cage descendante qui les précipita dans le « bougnou », profond de 50 mètres.

Trois de ces malheureux, les nommés Célestin Barbieux, Vital François et François Mensuelle furent noyés.

Le quatrième, Aimé Detrain, qui était resté dans la cage, ne fut que blessé et lorsque la cage remonta, on put le délivrer.

Les victimes sont des jeunes gens habitant la commune.

Jusqu'à présent, on n'a retiré de la « potelle » que deux des victimes ; l'une d'elles a la tête presque séparée du tronc.

Cet accident, qui a provoqué une vive émotion à Quaregnon, a nécessité une enquête d'urgence de la part du corps des mines.

Le parquet de Mons a été également prévenu.

Une femme s'enduit de pétrole et se brule vive

Un drame horrible s'est déroulé rue Verte, à Schaerbeek. Une femme d'une quarantaine d'années, était hantée d'idées noires. Une querelle violente avec son époux la décida à mettre un criminel projet à exécution.

Elle s'empara d'un bidon de pétrole, aspergea ses vêtements du liquide inflammable, s'en versa sur la tête, puis approcha une allumette de ses habits. En un clin d'œil la malheureuse fut entourée de flammes.

Malgré la douleur que lui causait la morsure des flammes, elle ne poussa pas un cri. Lorsque son mari rentra, quelques instants plus tard, il se trouva en présence de l'épouvantable spectacle de sa femme qui, stoïquement, se laissait brûler vive !

Il s'empressa d'enrouler la malheureuse dans des couvertures et étouffa ainsi les flammes. Mais la malheureuse était déjà atrocement brûlée sur tout le corps, et c'est dans un état désespéré qu'elle a été transportée à l'hôpital communal.

Drame du vitriol à Ixelles

TROIS BLESSES

François Heerinckx, demeurant chaussée de Boendael, à Ixelles, vivait séparé de sa femme depuis un an. Cette dernière habitait rue du Belvédère avec son enfant. Ayant appris que son mari fréquentait une jeune fille du nom de R..., elle voulut se venger.

Dimanche soir, elle acheta du vitriol, qu'elle versa dans un bol, et alla se placer sur le passage de son mari, cachée dans l'encoignure d'une porte. Heerinckx s'avançait avec son amie, quand l'épouse outragée leur lança le contenu du bol au visage ; tous deux furent horriblement brûlés. Une enfant de 5 ans, qui passait à ce moment, fut également atteinte par le liquide corrosif.

Les trois blessés ont été soignés au commissariat de police. M. l'officier de police Geisler a longuement interrogé la coupable, qui a été maintenue à la disposition de la justice.

Le Crime de La Sauvenière

L'ASSASSIN GARNIER ACCUSE DE DEUX AUTRES MÉFAITS

Alors que le condamné à mort Julien attend toujours à Amiens, la décision du Président Fallières, une accusation nouvelle vient d'être lancée contre l'un de ses complices, Justin Garnier, condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il s'agit de deux assassinats, l'un celui d'une vieille femme, l'autre celui de trois personnes, commis en Bourgogne.

Un nommé Charles Petit, condamné à Dijon à la relégation, s'accusa d'un vol à l'américaine, commis à Amiens. Amené à Amiens et interrogé, il déclara qu'il connaissait bien Garnier et que s'il voulait il l'enverrait à la guillotine.

Poursuivant ses révélations, Petit ajouta que Garnier aurait, en 1904, aux environs de Dijon, mis le feu à une ferme, après avoir tué les fermiers. Il aurait commis ce crime avec des complices qu'il aurait introduits la nuit dans la ferme où il était domestique. La bonne des fermiers avait subi le même sort que ses patrons.

La façon de procéder dans ce crime est à peu près identique à celle de Spa.

Le second crime de Garnier aurait été commis en 1905, à Perrigny, près de Dijon, où il aurait tué, pour la dépouiller, une vieille femme qui était l'auxiliaire de contrebandiers.

TIRAGE DE LA TOMBOLA DE L'EXPOSITION DE CHARLEROI. — Le tirage de la tombola de l'Exposition de Charleroi a eu lieu ce matin. Voici